

Étaient présents : Annick BUISSON, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Dominique LORCET, Elisabeth MANCHEC et Astrid REYT

Étaient excusés : Muriel BATAILLE, Anita BENIER, Thierry BRACQUEMOND, Patrick ECHEGUT, Bernard ESPUGNA, Bertrand HAUCHECORNE, Florence NAIZOT et Bruno VIVIER.

Ordre du jour :

1. Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : demandes de subvention ;
2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ;
3. Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) ;
4. Contrat local de santé (suite du projet) ;
5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;
6. Festival art et biodiversité ;
7. Actualité des projets : alimentation, LIFE « ensemble pour le climat »
8. Questions diverses.

1. CRST : dossiers de demande de subvention

M. le Président présente les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Coût total	Tx	Subvention	F/I
B	22	Installation AB en culture de plantes médicinales	Elisa GREMERET (Douce et Sauvage)	10 991,00 €	40%	4 300 €	I
B	15.1	Lancement de la CPTS de l'Ouest Orléanais	URPS	143 750,00 €	Forfait	20 000 €	F
B	22	Modernisation du circuit de Sougy (3 ^{ème} dossier)	ECURIE 45	25 120,00 €	20%	5 000 €	I
D	31	Création d'une micro-forêt	Baule	75 354,00 €	40%	30 100 €	I
D	32	Acquisition de matériel favorable à la biodiversité	Artenay	30 022,00 €	40%	12 000 €	I
E	35-3	Travaux modernisation éclairage public	Le Bardon	85 619,00 €	30%	25 600 €	I

Le Bureau émet un avis favorable au projet d'Elisa Gremeret.

Le Bureau note la nécessité de clarifier les missions de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de celles du CLS. L'idée pourrait être d'intégrer davantage le CLS dans les actions de la CPTS.

Le Bureau se montre favorable au projet d'Ecurie 45. Mme Reyt précise que la Région n'ira pas au-delà de 30 000 € d'aide, étant entendu que Ecurie 45 a déjà bénéficié de 26 600 €.

Le Bureau se montre favorable au projet Baule, d'Artenay et du Bardon.

Concernant les projets de mobilité, M. Corgnac constate que le cahier des charges de la DREAL reste peu adapté aux petites communes avec un seuil minimum de 158 000 €.

Enveloppe actuelle :

Au 23 novembre 2021	Dotation de base	Montant engagés	% engagés	Crédits disponibles	% restant
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	900 200 €	850 800 €	94,51%	49 400 €	5,49%
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	470 000 €	470 000 €	100,00%	- €	0,00%
Axe A2 : Accueil des Entreprises	87 100 €	78 700 €	90,36%	8 400 €	9,64%
Axe A3 : Economie agricole	313 100 €	294 500 €	94,06%	18 600 €	5,94%
Axe A6 : Economie touristique	30 000 €	7 600 €	25,33%	22 400 €	74,67%
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	2 121 800 €	1 579 400 €	74,44%	542 400 €	25,56%
Axe B1 : Services à la population	1 404 500 €	914 500 €	65,11%	490 000 €	34,89%
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	20 000 €	0 €	0,00%	20 000 €	100,00%
Axe B3 : Sport	697 300 €	664 900 €	95,35%	32 400 €	4,65%
C : RENFORCER LE MAILLAGE URBAIN ET RURAL	1 617 100 €	1 458 000 €	90,16%	159 100 €	9,84%
Axe C0 : Paysage	16 800 €	16 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	642 800 €	642 800 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C2 : Foncier	5 300 €	5 300 €	100,00%	- €	0,00%
Axe C3 : Habitat – Logement	418 000 €	346 000 €	82,78%	72 000 €	17,22%
AXE C4 : Rénovation urbaine	0 €	0 €	0,00%	- €	0,00%
AXE C5 : Mobilité durable	534 200 €	447 100 €	83,70%	87 100 €	16,30%
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	327 000 €	225 700 €	69,02%	101 300 €	30,98%
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	2 050 200 €	1 668 800 €	81,40%	381 400 €	18,60%
Animation	291 100 €	226 350 €	77,76%	64 750 €	22,24%
ENVELOPPE FONGIBLE	317 600 €	23 400 €	7,37%	294 200 €	92,63%
F : A VOS ID	500 000 €	399 550 €	79,91%	100 450 €	20,09%
TOTAL	8 125 000 €	6 432 000 €	79,16%	1 693 000 €	20,84%

2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

A ce jour, le CRTE du PETR Pays Loire Beauce reste non signé par la Préfecture du 41. La Préfecture a réalisé un travail de priorisation des projets. Le Bureau souhaite qu'un courrier soit envoyé à la Préfecture pour savoir où en est le projet de CRTE (notamment pour voir si les services ont pris contact avec les porteurs de projets identifiés en mai-juin 2022).

3. Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

M. Prevost informe que deux ateliers de co-construction ont eu lieu avec les partenaires le 21 septembre et le 18 novembre. Ces séances ont mis en avant l'importance de consacrer du temps et des moyens pour une réussite de la PTRE.

Le COPIL du 3 décembre vise à échanger sur les scénarii consolidés. Dans l'hypothèse où les élus se montrent favorable à la mise en place d'une PTRE, il sera nécessaire de consacrer 1 ETP pour en assurer le succès.

Par ailleurs, M. Prevost souligne que la PTRE pourra mobiliser les financements du SARE, du FEDER et, pour la première année, de l'AG2R.

M. Lorcet note que l'incertitude liée à l'obtention des financements ne permet pas, en l'état, de se prononcer favorablement sur les suites à donner à la PTRE. Les agents du Pays vont se renseigner sur ces financements et la façon de les obtenir.

M. Cuillerier estime qu'il est important d'avoir une vision claire du plan de financement et notamment du reste à charge pour le territoire.

4. Contrat local de santé (CLS)

A la suite du Comité de pilotage du CLS qui s'est tenu à PARS le 19 octobre 2021, différentes options s'offrent au Pays Loire Beauce.

La poursuite du CLS sur les 104 communes des Territoires ruraux de l'Orléanais avec un agent pour animer n'est pas souhaitée par les élus du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Cette hypothèse est donc écartée.

La poursuite du CLS sur les 104 communes des Territoires ruraux de l'Orléanais avec deux agents permettrait de mener de réelles actions sur le sujet de la santé.

Les élus du Bureau se montrent favorables à l'idée d'avoir un CLS à la seule échelle du Pays Loire Beauce. Ce CLS devra être axé sur les thématiques suivantes : télémédecine, prévention, attractivité pour le développement des pôles de santé (et accompagnement sur les équipements), liens avec Orléans Métropole, alimentation et santé.

Une proposition sera faite aux élus du comité syndical.

5. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

M. Cuillierier informe que le comité de suivi du SCoT se tiendra le mardi 14 décembre et portera sur les données de consommation foncière, l'ajustement du PADD (préparation du prochain débat) et l'ajustement du DOO (points majeurs).

M. Cuillierier informe du calendrier envisagé

- Janvier – début février : débat sur le PADD
- Février : réunion publique de présentation du PADD
- Février – avril : ajustement du DOO
- Mai : 1 réunion PPA
- Mai : arrêt du projet
- Juin-juillet-août : consultation des PPA (Personnes publiques associées)
- Juillet : CDPENAF x 2
- Octobre-novembre : enquête publique
- Janvier 2023 : approbation en comité syndical

6. Festival art et biodiversité

M. Cuillierier informe que la 1^{ère} édition du festival BiodiverCiné a été un vrai succès puisqu'elle a réuni plus d'une centaine de participants à Artenay, Beaugency et St-Ay.

Concernant le programme Leader, Mme Baron informe qu'il reste 278 600€ (26%) de crédits disponibles. Elle informe que le dernier comité de programmation du 10 novembre a examiné les projets suivants : animation biodiversité 2022-2023, création d'un jardin expérimental partagé par Cléry-Saint-André-en-Transition, réalisation d'une étude scientifique sur les mouettes mélanocéphale en période de nidification par le Conservatoire des Espaces Naturels.

7. Actualité des projets : Alimentation, LIFE « ensemble pour le climat »

Alimentation

M. Prevost informe que le livret de recette est en cours de finalisation et pourra être diffusé en début d'année 2022.

LIFE Let's go for climate

M. Prevost informe que le projet LIFE porté par la Région est l'un des quatre projets LIFE retenus en France (et une centaine à l'échelle européenne) et s'élève à 4,5 millions d'€. Le Pays Loire Beauce participe à hauteur de 65 312 € (temps agent et coût annexe) dont 35 922 € est pris en charge par la Commission Européenne

Une équipe de 5 personnes a été recrutée à la Région pour l'animation, la gestion et l'accompagnement de ce projet.

On s'interroge sur la concurrence qu'il peut y avoir sur les surfaces agricoles entre les productions alimentaires et celles fléchées vers la production d'énergie.

Mme Chardon souligne la nécessité d'avoir un mixte dans les productions et observe qu'il n'existe pas une seule réponse sur ces sujets.

8. Questions diverses

Conseil de développement : renouvellement des membres

Le renouvellement sera finalisé avec les propositions des Communautés de Communes.

Agenda

- Le COPIL de la PTRE se tiendra le vendredi 3 décembre.
- Le Comité syndical se tiendra le mardi 7 décembre à Epieds-en-Beauce.
- Une visite de l'exploitation de Thierry Daubigny (St-Aignan-le-Jaillard) aura lieu le mercredi 8 décembre (Installation d'un séchoir de maïs au bois plaquette).
- Comité de suivi du SCoT – mardi 14 décembre – 13h30

Le Président

Frédéric CUILLERIER

